Etienne Le Neuf

Prêtre de l'Oratoire

Entré : 1624

Né à Caen (Calvados) , le

Mort à Notre Dame des Vertus (Aubervilliers) , le 2 septembre 1636

Notes bio-bibliographiques

E. Bonnardet
pr. de l'Oratoire

Le Père Etienne Le Neuf.

M. M. 607. 1 catalogue, N. 716 =

Etienne Le Neuf, prêtre, mort en 1636.

Nécrologe =

Mort à Notre Dame des Vertus le 2 septembre 1636. Natif de Caen.

M. M. 608, à la fin page 13 = Nécrologe

Le Père Etienne Le Neuf, natif de Caen, Diocèse de Bayeux, lequel est mort aux Vertus le 2e jour de septembre 1636.

" au début catalogue, p. 13

Le P. Etienne Le Neuf, natif de Caen, Diocèse de Bayeux, receu en la maison de Paris le 16 février 1624 mort aux Vertus

M. 228 B

Du 22 février 1636, le P. Etienne Le Neuf se rendra au plus tôt à notre maison des Vertus.

Lettre du P. de Condren au P. de Villars, supérieur de Montmorency (Archives de l'Oratoire)

Le 2 juillet 1636

Mon Père,

La grâce de J.C.N.S vous soit donnée pour jamais.

J'ai lu attentivement votre lettre. Le Père Le Neuf n'a pas été retiré de Montmorency sur les considérations que vous me marquez, mais seulement par le choix qu'il a fait de la maison des Vertus plutôt que de la vôtre, suivant l'élection qui lui avait été donnée des deux. Sa santé, assez incommodée et faible, nous avait porté, et les assistants aussi, à le laisser choisir sa demeure en l'une ou l'autre des 2 maisons. Il est bien vrai qu'il vous faut un économe qui soit un peu stable et qui ait les conditions que vous me remarquez. Nous attendons le P. Bourgoing un de ces jours, qui nous en pourra donner quelqu'un. Il aura la mémoire récente de tous les sujets de la Congrégation (Il revenait de visiter toutes les maisons)

Nous ne devons pas faire peine au P. Le Neuf qui aurait sujet d'en avoir si nous le changions si tôt. Si j'eusse su auparavant tout ce que vous me mandez, j'eusse fait un peu plus d'instance pour vous le conserver. Il est certain qu'avant d'avoir été à Montmorency, lorsque je le pressai de s'y rendre, il me fit de grandes difficultés par dessus lesquelles il passa fort vertueusement. Je me sentis néanmoins obligé de lui promettre qu'après 8 jours de demeure à Montmorency, si les mêmes sujets qui semblaient l'appeler aux Vertus, demeuraient en la même sorte, que je m'y rendrais. Ce qui a été ainsi exécuté. J'espère que N.S vous fera

T.S.V.P.

miséricorde et pourvoira à nos besoins et aux vôtres, si, en nous confiant à sa sainte conduite, nous prenons soin de l'honorer et de le servir par-dessus toutes choses

Je me recommande à vos prières. Je suis de toute ma volonté, mon Père, votre très humble et très obligé serviteur

Charles de Condren, prêtre de l'Oratoire de Jésus.